

La direction doit revoir sa politique des adressés

ADREXO

25 octobre 2017

SUD
Solidaires

Fédération
des activités postales et
de télécommunications

25/27 rue des envierges 75020 Paris
tel 0144621200 — fax 0144621234
sudptt@sudptt.fr — www.sudptt.org

Union
syndicale
Solidaires

LISTE DES DS SUD

Patrick PRODHOMME BREST 06.67.22.11.24	Yann PLAZEN MONTAUBAN 07.87.02.40.03
Marie-Noëlle BECHE RENNES 07.50.28.23.29	Christian CASENAVE MONTAUBAN 06.75.42.37.95
Abdelouaib MANSOURI MASSY 06.10.67.19.88	Jacques MALAUSSENA CANNES 06.30.56.75.39
Charles TREMBLAY MAUREPAS 06.82.99.51.92	Véronique MALAUSSENA NICE 06.67.06.08.54
Nathalie DESSEIN BONNEUIL 07.69.31.09.94	Danielle BOGGIO NICE 06.11.19.14.84
Arsène SEPTIER NANTES 06.63.32.37.94	Marie-Hélène Halvoet Chalon s/ Saône 06.30.25.00.77
Armelle ROUXEL NANTES Treillère 06.26.34.59.66	Bernard SZEJMAN NANCY 06.74.20.55.59
Sébastien BERNARD SAINTES 07.83.86.33.08	Eliane REICHL MONTARGIS 06.35.32.94.04
Mina DELAMARCHE PERIGUEUX 06.62.22.53.19	Christine VANDERHAEGLE PAU 06.08.63.96.44
Serge PRYSMICKI PERIGUEUX 06.64.84.98.70	Fabienne TEREZANI COURNON 06.67.59.22.15
Michel GRENIER GUERET 06.88.88.26.74	

LISTE DES RS ET ELUS CHSCT SUD

NORD :
Jacques DUMONT (RS) BETHUNE 06.65.08.18.94
Dominique BOULLIOU ALENCON 06.81.99.02.87
IDF/BOURGOGNE :
Odette LESTIDEAU BLOIS 06.08.63.97.17
Jean-Marie SAMBAT CHARTRES 06.26.91.43.34
Rachid OUDGHIRI (RS) BONDOUFLE
07.81.72.63.59
SUD :
Nathalie ROMANO RODEZ 06.38.37.99.54
Gérard PRADAL (RS) COURNON 06.44.00.18.70

Dans le PV du CE de 2011 dans le point 27, la direction nous assurait que nous n'aurions que 15 adressés par FDR



Frédéric PONS indique que les managers ont reçu pour instruction de limiter les adressés à un maximum de 15, même s'il peut parfois y avoir des écarts.

RESULTAT : QUELQUES ANNEES PLUS TARD, LES DISTRIBUTEURS/TRICES SE RETROUVENT AVEC PLUS DE 300 PLIS PAR FDR AVEC SEULEMENT 30 SECONDES/PLI POUR LES DISTRIBUER. BRAVO LES ENGAGEMENTS !!!

Sauf que distribuer des plis adressés c'est un vrai métier. Il existe d'ailleurs un CAP pour le sanctionner que fait passer La Poste à ses salarié-es embauchés. Il existe aussi des examens de tri et/ou des formations pour connaître la tournée du facteur. Sans connaître le nom des BAL, la gestion de ce courrier va devenir un vrai casse-tête quand on distribue des adresses dans des barres



d'immeubles ou des zones rurales où la seule mention est celle du lieu-dit ou du hameau. Bref, le temps octroyé par la direction pour la distribution est loin de refléter la réalité.

Pour SUD il faut que la direction réévalue la qualification du distributeur/trice en introduisant les adresses au vu de la difficulté supplémentaire du travail, mais aussi augmente le temps de distribution d'un pli adressé.

SUD a écrit dans ce sens à la direction. Encore une fois, les patrons essayent de nous sous-payer. Refusons de nous laisser exploiter.

Signer la pétitions en ligne à l'adresse suivante



ADREXO
Mr Hervé ESTAMPES

BP 30460
13592 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

Le 20 octobre 2017

Objet : gestion des adresses

Monsieur,

La mise en place de la distribution de plis adressés s'accélère dans l'entreprise. Nous tenons à vous alerter sur de nombreux dysfonctionnements.

UN CE Adrexo de 2011 avait prévu un nombre maximum de 15 plis adressés par feuille de route. Or, depuis quelques semaines, ce nombre est très largement dépassé, avoisinant parfois 300 adresses pour un seul secteur de distribution. De plus, aucune organisation n'est mise en place et aucun équipement n'est fourni dans les dépôts pour la préparation des tournées et la gestion des retours par le personnel permanent.

Nous ne pouvons que nous réjouir de l'augmentation du nombre d'adresses, mais cela a des conséquences. En effet, la distribution de plis adressés se gère d'une façon bien différente selon la typologie des points de remise et de distribution et demande donc une technicité supérieure. Pour rappel dans une entreprise concurrente, La Poste, cela exige une formation et est reconnu comme un métier (il existe un CAP par exemple).

Pour SUD PTT, la situation ne peut continuer de la sorte sans discussion et négociations avec les organisations syndicales notamment sur les points suivants :

- Le temps pour la distribution de ces plis adressés
- La revalorisation de la fonction de distributeurs/trices avec l'évolution de la technicité
- La préparation et la gestion des retours dans les centres Adrexo.

Dans l'attente d'un calendrier de négociations,

Recevez, Monsieur, mes salutations.

Fabienne TERENZANI

Et pendant ce temps à AIX Plage...

Dans tous les dépôts, nous constatons chaque jour les mauvaises conditions de travail, les heures non payées. Par contre, on peut dire que nos chers dirigeants à Aix-en-Provence eux ont des conditions de travail assez qui rendraient jaloux un VIP dans la loge privée du Stade Vélodrome à Marseille. Même certains ROC l'ont constaté à Aix-en-Provence : ils sont revenus écœurés d'une telle indécence de la direction, face aux manques de moyen sur le terrain.



que le siège à Aix c'est terrains de pétanque, courts de tennis/squash, arcade de jeux avec billards, babyfoot, jeux vidéos...

Des ROC auraient donc compris pourquoi cela ne répondait jamais au siège : on ne peut pas faire des tournois et répondre aux problèmes du terrain....

Selon les dires de certains, il y aurait même des fois dans la journée une trentaine de personnes jouant tranquillement pendant que nous sur le terrain on se tue à la tâche.

Et après cela licencie, harcèle tranquillement. Il est grand temps de secouer le cocotier pour que nos dirigeant-es tombent de l'arbre...